

Reprise de la séance

M. MUNN: Avant la suspension de la séance, je parlais de la situation du cuivre au point de vue de la Colombie-Anglaise, et je faisais particulièrement allusion à la Howe Sound Copper Mining Company, située à Vancouver-Nord. Pour qu'il n'y ait pas de malentendu, je vais répéter que je demandai si cette compagnie pourrait continuer à faire affiner ses concentrés en entrepôt à Tacoma, comme elle le fait depuis vingt ans, et jouir ensuite de la préférence sur le marché de la Grande-Bretagne. Si la chose lui est impossible, cette compagnie se trouve dans la situation suivante: si elle continue à expédier ses concentrés à Tacoma, il lui faudra payer le droit sur le cuivre expédié en Angleterre. Il s'agit ici de la plus grande mine de cuivre dans l'empire britannique. On pourrait bien dire qu'elle devrait construire ses propres usines. Nous en serions heureux et nous espérons qu'un jour elle construira un four de fusion, mais nous ne croyons pas qu'il soit juste de lui demander de faire une dépense aussi considérable dans les conditions actuelles. Je sais que le Gouvernement veut aider cette industrie, et je me demande s'il serait possible de permettre à cette compagnie de faire fondre ses concentrés à Tacoma et jouir quand même de la préférence sur le marché de l'Angleterre.

M. NEILL: Si l'on veut bien me le permettre, je voudrais revenir pendant quelques instants aux observations faites cet après-midi par l'honorable député de Kootenay-Ouest (M. Esling): Il s'est grandement éloigné de sa route et a franchi des montagnes et des vallées pour aller attaquer les députés bien innocents du littoral et de la partie septentrionale de la Colombie-Anglaise. Nous ne lui avons rien fait, mais il a cru à propos de se mêler de nos affaires locales et des conditions qui existent chez nous, mais nous n'avons pas tardé à constater qu'il n'en connaissait rien. Si nous avions le temps d'examiner un peu ses principes d'économie, je crois que nous trouverions qu'ils sont aussi mal fondés que lui-même s'est montré obscur en géographie.

L'honorable député a employé presque tous les adjectifs et un grand nombre d'adverbes de la langue anglaise pour exprimer sa surprise et en quelque sorte son horreur de constater que certains députés du littoral de la Colombie-Anglaise aient voté contre ce traité qui, je le dis en passant, n'était pas en cause dans ce moment-là puisque nous discutons l'article 3. Je vais tâcher de m'en tenir à l'étude de cet article. Mon honorable ami ne peut expliquer le vote que nous avons donné contre ce traité. Il ne peut comprendre cette

[L'hon. M. Stevens.]

attitude; il n'en trouve aucune raison et ne peut concevoir que nous ayons pu agir de la sorte. Je suis heureux de dire ici, monsieur le président, que nous ne sommes pas responsables du fait qu'il n'ait rien compris, ce n'est toujours pas de notre faute. Je veux bien, certes, sympathiser avec lui s'il se trouve dans un tel état d'impuissance mentale qu'il lui est impossible de saisir ce dont il s'agit, mais je n'y puis rien.

A propos du bois de construction, dont on parle ici, il est vrai que le traité nous accorde une préférence de 10 p. 100, de même qu'une préférence additionnelle d'au moins 6 ou 7 p. 100 que nous vaut la situation du change. Dans de telles conditions, nous avons une bonne chance de faire concurrence aux Etats-Unis,—et aux Etats-Unis seulement,—sur le marché du Royaume-Uni. Nous ne pouvons pas, cependant, faire concurrence à la Norvège où le cours du change nous est défavorable et c'est justement à ce pays-là que nous voulons faire concurrence. L'honorable député de Vancouver-Nord (M. Munn) a fixé la différence entre les prix de la Norvège et du Canada à \$4 le 1,000 pieds, cette différence étant favorable à la Norvège. J'ai étudié la question avec beaucoup de soin et j'arrive à une différence de \$3 en faveur de la Norvège contre le Canada. Je ne tiens pas compte des frais considérables de transport qu'il nous faut payer au regard de ceux que paye la Norvège. Par suite de la guerre de tarifs dans laquelle nous nous trouvons engagés contre les Etats-Unis,—je ne veux blâmer ici absolument personne, bien que les Etats-Unis aient été les premiers à l'entreprendre,—nous avons perdu, dans les états de l'Ouest de ce pays, un marché que le premier ministre a lui-même estimé la valeur à 39 millions de dollars par année. Nous avons perdu ce débouché à cause du droit de \$4 imposé par les Etats-Unis; pour contre-balancer cette perte, nous espérons gagner une portion et une portion seulement du marché anglais. J'ai calculé, d'après les chiffres donnés par le premier ministre, que ce marché ne vaut au plus que 4 millions par an, de sorte qu'on n'a pas lieu de tant se réjouir. On perd d'un côté un commerce de 39 millions; de l'autre, on a la perspective plus ou moins douteuse d'obtenir une partie, serait-ce même la totalité, d'un marché de 4 millions.

Puis l'honorable député dit que nous sommes à blâmer parce que nous avons voté contre le fond de ce traité avant d'en connaître les détails. Sur ce point, je ne suis pas d'accord avec lui. Le très honorable premier ministre a adressé la parole le 12 octobre et a pris cent colonnes du hansom pour expliquer ces traités. Il connaît ces questions et peut les expliquer; il ne confond pas le